

Fonctionnement et développement du SNU-TEFI.

Même si la chose peut paraître compliquée, faute de moyens et de temps, il est indispensable que le Secrétariat National inter-secteurs ait une vie en dehors de la réunion de l'instance ; en tenant compte des disponibilités, chacun(e), outre ses activités de secteur, doit aussi travailler pour le TEFI ; la concentration sur trop peu d'individus, si elle peut s'admettre dans un premier temps, est dangereuse à terme. Ce mode de fonctionnement peut favoriser la vie des secteurs mais ne favorise pas celle du TEFI.

Il en est de même pour notre investissement dans la vie fédérale qui doit prendre une autre dimension ; notre absence dans les « secteurs » ne peut durer alors que c'est en ces lieux que s'élaborent pensée et orientations ; cette absence nous oblige à « ramer » dans les instances statutaires (du Secrétariat au Congrès) pour introduire les problématiques de nos secteurs dans les textes et résolutions (les absents ont toujours tort !). Notre syndicat doit également s'investir localement dans les CDFD (Comité Délibératif Fédéral Départemental), coordinations régionales, stages... Nous devons dégager des moyens afin de participer à la rédaction de « POUR », pour laquelle nous avons été sollicités à maintes reprises.

Faire exister la dimension TEFI aux niveaux local et régional : il sera utile et facilitant de communiquer, au niveau local, les coordonnées des militants de chaque secteur pour permettre tout contact au moment opportun. Cette communication doit s'effectuer conformément à l'article 8 de la charte financière et informatique du SNU-TEFI .

Les quelques efforts fournis sur ce terrain montrent à la fois toute la difficulté de l'exercice, mais aussi tout son intérêt. Difficulté, parce qu'il est toujours compliqué de réunir autour d'une table des agents et salariés d'horizons divers ; intérêt, parce que lorsque l'expérience est tentée, il s'avère très vite qu'il y a proximité des discours, des préoccupations, des aspirations.

Cette dimension TEFI reste peu présente dans les régions. Il appartiendra au secrétariat de donner des outils aux militants, d'être en capacité d'intervenir dans les réunions de secteur locales. Il appartiendra aux équipes régionales des différents secteurs de faire vivre la dimension TEFI de notre syndicat, de définir des positions communes notamment par rapport à notre implication dans les coordinations régionales de la FSU et plus particulièrement sur les politiques de formation professionnelle.

A ce jour, hormis le secrétariat, les lieux d'élaboration et d'échanges sont rares... Les rencontres régionales le sont tout autant et au niveau national, rien n'est prévu ; même avec des moyens limités, nous devons créer ces lieux.

Le principe de la présence d'invités aux CN de secteurs (autres que des membres du secrétariat) peut être un des moyens.

Le développement du TEFI est une réalité, au moins en terme d'adhérent(e)s ; le SNU-ANPE poursuit sa progression, le TEF a triplé ses effectifs depuis le dernier congrès. Le secteur Insertion, s'il a lui aussi augmenté ses effectifs, pose plus de questions.

Le développement du syndicat est un enjeu majeur dans nos trois secteurs existants, un enjeu vital dans le secteur insertion ; la création d'un pôle développement qui apparaît indispensable, aura pour tâche de produire du matériel, d'aller au-devant des collectifs, d'organiser des réunions en région et sur les grandes villes ; il nous faudra également mettre en place un système d'information aux adhérents ; le site Internet en cours de mise en place est un outil nécessaire mais pas suffisant.

Cet objectif implique que le syndicat dégage des moyens humains suffisants pour le développement et que soient définies une véritable stratégie et un plan de développement.

Pour nos camarades des DOM, l'éloignement géographique renforce la nécessité de coordination intersectorielle et de mutualisation d'actions de formation. Nos moyens nous obligent à chercher dans nos ressources disponibles ; à ce jour seuls des camarades de l'ANPE disposent de temps, mais peu sont en mesure d'intervenir face à des salariés dont ils connaissent mal le travail, les problèmes salariaux, les conventions collectives....

Le rôle de notre syndicat ne se termine pas avec la fin de la vie professionnelle.

Au moment du départ en retraite, nous devons rappeler systématiquement que non seulement tout retraité peut continuer à adhérer à notre syndicat mais qu'il y a aussi avantage. Dans les départements ou régions où le nombre d'adhérents retraités le permettra, le SNU/TEFI encouragera des formes d'organisation et d'échanges spécifiques aux retraités. Sur le plan national, il veillera au fonctionnement régulier d'une structure de coordination (de type « Commission des retraités » ou autre).

Le SNU-TEFI demandera son adhésion à la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR/FP) dont la représentativité est reconnue et incitera fortement ses adhérents retraités, soit à travailler au sein de ces collectifs départementaux quand ils existent, soit à œuvrer pour leur mise en place dans le cas contraire.

A l'intérieur de la FSU, le SNU/TEFI encouragera ses adhérents retraités à participer aux Collectifs Départementaux de Retraités FSU lorsqu'ils existent, voire à les créer au besoin. Dans la mesure du possible, et en lien avec les sections et les instances élues du syndicat, les retraités pourront contribuer à l'activité de l'organisation et à son développement.

Les moyens : les secteurs constitués et « stabilisés » doivent avoir le réflexe TEFI ; cette dimension n'est actuellement portée que par des individus ; de même, nous n'utilisons pas, du fait de notre relative absence dans ces instances, le réseau fédéral. Il nous faut réfléchir à une utilisation plus pertinente de nos ressources financières, favorisant plus la présence sur le terrain, ce qui entraînera certainement un autre mode de fonctionnement des instances.

Au stade de développement où il se trouve, le secteur Insertion est actuellement dans l'incapacité d'assurer un travail de suivi et de développement.

Se pose donc la question de la formation de camarades des autres secteurs pour intervenir en appui à ce dernier.

Le congrès : la tenue simultanée des congrès de secteur et du TEFI comporte des avantages : les adhérent(e)s des différents secteurs se rencontrent et échangent pendant presque une semaine, le TEFI paraît plus palpable pour nombre de camarades et cette forme d'organisation a l'avantage d'être relativement économique pour le syndicat et les secteurs.

Mais il y a aussi des inconvénients : la « machine » devient lourde, la préparation simultanée des 4 congrès s'avère un tantinet complexe, les mécanismes de déroulement un peu opaques.

Nous devons nous interroger sur la pertinence de ce type de fonctionnement, étudier des formes alternatives ; nous devons multiplier les lieux de rencontre entre secteurs (BN, CN), mieux utiliser les possibilités offertes par nos statuts : AG locales, régionales, interrégionales ou nationales (pourquoi pas une AG ou Conférence nationale de 1 ou 2 jours entre chaque congrès TEFI, stages de formation communs ?).

L'obstacle des nécessaires lieux de rencontre levé, il pourrait y avoir déconnexion entre congrès plénier et congrès de secteur, permettant de mieux respecter les rythmes de chacun d'eux.

Blainville sur Mer le 27/11/05